

Compte-rendu commission extramunicipale réforme des rythmes scolaires
18 mars 2013

Présents : Mme Brion, M. David, Mme Iceta, Mme De Klerk, Mme Bonnard, Mme Licken, M. Roset, Mme Matheret, M. Vocale, Mme Debaud, Mme Cammarata, Mme Jauffret, M. Chalamet, Mme Eyssautier, Mme Gignoux, M. Viossat, M. Giraud, Mme Duchosal, Mme Dro, Mme Bourquard.

M. Giraud demande aux présents d'excuser M. Le Maire qui suit de près le dossier mais n'a pu se libérer.

Un diaporama (document ci-joint) est présenté reprenant le contexte de la réforme des rythmes scolaires, le décret, et l'objet du projet éducatif territorial. M. Giraud souligne que la commune de St Martin d'Uriage a suivi l'avis majoritaire des parents d'élèves par le biais de son conseil municipal donc demandé le report de la réforme à la rentrée 2014. La demande au conseil général et à la communauté de communes du Grésivaudan a été transmise par les services concernant les transports scolaires et sera transmise au DASEN après réponse ou en l'absence de réponse de leur part. La DASEN peut refuser les demandes de la commune non pas sur la demande de report mais ensuite selon le jour choisi par la collectivité.

Il est précisé par ailleurs que lors de la prochaine réunion sera présent M. François Bernigaud en tant que conseiller délégué à la jeunesse.

Un comité technique qui rassemble des responsables des différents services communaux (sports et vie associative, périscolaire, jeunesse, petite enfance, restauration scolaire) travaillera en parallèle de la commission extramunicipale notamment lors de l'élaboration de scénarii de journée.

Un parent d'élève demande s'il sera possible d'obtenir une aide pour certains parents car la réforme va rajouter des frais de garde supplémentaire.

M. Giraud indique que le CCAS pourra aider les familles en difficulté mais qu'il faut tout de même comparer le temps de garde supplémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis ou temps de garde inférieur lors de la classe le mercredi ou le samedi matin.

Certains parents d'élèves soulignent qu'il est plus compliqué de sortir tôt du travail que de se libérer le mercredi matin par exemple.

Un parent d'élève propose que l'ACL prenne en charge les enfants après la fin de cours.

En réponse, il est précisé que ce n'est pas l'ACL qui gère le temps périscolaire, c'est la commune. L'ACL intervient sur le centre de Loisirs en tant qu'association.

La commune mettra en place au moins à minima pour le mercredi un partenariat avec l'ACL pour que les enfants puissent rejoindre un centre de loisirs pour le déjeuner et l'après-midi. S'engager sur une prise en charge complémentaire (ouverture du restaurant scolaire, garderie l'après-midi) est trop prématuré.

La commune propose de mettre en place un sondage auprès des parents d'élèves et des enseignants sur la question du mercredi et du samedi.

Après discussion entre les membres de la commission il est décidé :

- d'introduire les questions suivantes dans le sondage:
 - une question relative au mercredi ou au samedi matin
 - une question sur les attentes et une question sur les préoccupations des parents d'élèves et/ou enseignants
 - des questions relatives à l'organisation de la journée (horaire d'entrée en classe le matin, horaires de la pause méridienne, horaire de sortie de classe)

- que la commune transmette à la commission le projet de sondage avant le 29 mars
- que la commission amende et valide le texte du sondage lors d'une prochaine réunion le lundi 8 avril 2013 à 20h30
- Que la commune transmette le texte amendé aux associations de parents d'élèves et directrices avant le 12 avril pour une mise en ligne de mi-avril à mi-mai.
- que la commune transmette par courriel une information relative à ce sondage (objet, durée etc...)- le 15 avril au plus tard.
- que les associations de parents d'élèves transmettent le sondage aux parents mi-avril et fassent l'analyse après la mi-mai.
- que les directions des écoles fassent remonter l'analyse des enseignants selon leurs souhaits (réponse collective au questionnaire, synthèse de réponses individuelles....)

Prochaine réunion : 8 avril à 20h30.